



### Lancement du Plan Climat

## **Parce que climat et emploi doivent aller de pair, Nicolas Hulot doit s'appuyer sur les salariés et le dialogue social pour réussir le Plan Climat et faire de la France le leader de la transition énergétique**

Nicolas Hulot vient de lancer un Plan Climat visant à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Défendant une transition énergétique pragmatique dont la décarbonation doit être la colonne vertébrale, la CFE Énergies salue les ambitions de ce plan comme la volonté de s'engager dans la neutralité carbone. Elle appelle donc le Ministre à mobiliser les moyens pour y parvenir et à traduire ces ambitions en actes et à s'appuyer sur les salariés, le dialogue social et les Industries Électriques et Gazières pour réussir une transition climatique juste parce que favorisant l'emploi de qualité et les filières industrielles.

En publiant son livre vert des énergies début avril, la CFE Énergies avait défendu une transition énergétique pragmatique dont les priorités étaient les solutions bas carbone portées par l'électricité et le gaz, la mise en œuvre d'un prix de carbone incitatif, l'impératif des transitions professionnelles et l'efficacité énergétique bas carbone dans le secteur du logement mais aussi celui des transports qui est clef en matière de carbone.

Avec la priorité donnée à la réduction des énergies fossiles fortement carbonées, à la rénovation thermique, à la mobilité propre, au prix du carbone, à l'innovation et à la concertation autour des questions d'emplois et de compétences, le Plan Climat va dans le sens que nous défendons. La CFE Énergies salue donc l'ambition affichée qui vise à engager la France sur la voie d'une économie sans carbone. Elle tient à réaffirmer que l'objectif d'une neutralité carbone à l'horizon 2050 passe par le recours aux énergies peu ou pas carbonées que sont l'électricité et le gaz, piliers d'un mix énergétique diversifié, compétitif et adossé à la complémentarité entre nucléaire, hydraulique et énergies renouvelables.

Cette transition vers une économie bas carbone ne réussira que si celle-ci est socialement juste, car reposant sur un dialogue social exemplaire, luttant contre la précarité énergétique mais aussi favorisant l'emploi de qualité et donc soutenant les filières industrielles des solutions bas carbone. Cela suppose de construire cet avenir avec les salariés dans une démarche de concertation et de co-construction afin de réussir les transitions professionnelles, les reconversions industrielles et une gestion prévisionnelle des emplois et compétences qui soit exemplaire. Il n'y aura en effet pas de transition sans dimension sociale !

La CFE Énergies accueille donc favorablement les volontés affichées de construire un plan de programmation de l'emploi et des compétences et de mettre en place des contrats de transition pour les salariés. Elle y prendra toute sa part et propose que les nouvelles ressources annoncées viennent nourrir un fonds dédié au financement de ces contrats de transition.

Puisque cette mobilisation des salariés est essentielle, la CFE Énergies est persuadée que l'engagement des entreprises en faveur de ce Plan Climat sera d'autant plus effectif que l'enjeu climatique sera au cœur de la gouvernance d'entreprise et un moteur d'un dialogue économique et social rendu exemplaire. Vigies du long terme et garants de la pérennité de l'entreprise, les administrateurs salariés sont les premiers ambassadeurs du Climat. Le Gouvernement doit donc renforcer la parole des salariés dans la gouvernance d'entreprise.

**Si le Plan Climat va dans le bon sens, il ne peut réussir sans l'adhésion des salariés et sans une véritable concertation sociale qui a fait défaut jusqu'à présent. La CFE Énergies espère du Gouvernement qu'il engagera rapidement un dialogue social exemplaire avec les salariés et leurs représentants et que ce Plan Climat nourrira sa vision de l'Europe de l'Énergie.**

**Contact presse :** Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

**LA CFE ÉNERGIES,  
100% LIBRES... 100% VOUS!**

**CFE-CGC ÉNERGIES**  
59 rue du Rocher  
75008 PARIS  
[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)  
[presse@cfe-energies.com](mailto:presse@cfe-energies.com)